

Observation 48 du 26/02/2023

Madame le commissaire enquêteur

La priorité donnée à l'injection sur le réseau des ENR entraîne deux types de conséquences néfastes :

- un manque à gagner de 10 milliards d'euros par an (pertes de recettes liées à l'effacement obligatoire de la production nucléaire)
- une fragilisation des centrales qui réduit leur durée de vie.

Je vous donne le lien de l'article de Michel GAY dans CONTREPOINTS, et je reproduis ci après un extrait de celui ci.

Le présent projet éolien contribuera à l'usure prématurée de la centrale de CIVAUX.

Cette question de la modulation nucléaire n'est pas à mépriser comme l'a relevé le président de l'ASN cité dans cet article :

<https://www.contrepoints.org/2023/02/15/450556-le-vote-du-senat-pour-les-energies-renouvelables-des-incoherences>

EXTRAITS :

"Le président de l'ASN a synthétisé le problème : « Avec l'arrêt de la production pilotable utilisant des combustibles fossiles, les fluctuations de la demande d'électricité devront être encaissées par le parc nucléaire. D'où la question : est-ce que cela conduit à des effets particuliers en termes de prolongation du parc ? ».

"Par ailleurs, la modulation a aussi des conséquences néfastes sur les finances d'EDF. Elle contrecarre les efforts attendus du groupe pour développer son parc de réacteurs nucléaires.

"La perte est d'environ 10 milliards d'euros par an en estimant à 1,5 TWh non vendu par GW installé à cause de la modulation » (multiplié par les 61 GW nucléaires d'EDF) pour un prix de marché de 100 €/MWh).

"De plus, ces pertes de revenus augmentent le coût de l'électricité produite car les coûts fixes des installations et du personnel demeurent, et ils sont prépondérants.

"Bien entendu, les producteurs d'électricité issue des EnRI ne sont pas tenus de compenser les coûts supplémentaires qu'ils engendrent pour EDF et pour la collectivité (clients et contribuables) et ne sont pas pris en compte dans le coût global des EnRI !

"Cette modulation nucléaire au profit de sources d'électricité non pilotables éoliennes et photovoltaïques, plus chères et plus émettrices de gaz à effet de serre, est... une aberration.

"Ce choix étrange du « *en même temps* » gouvernemental risque de réduire la durée de vie des réacteurs par une usure prématurée. Il expose donc la France à une rude sobriété forcée mais aussi à une redoutable pénurie d'électricité."

Un avis défavorable est justifié sur ce fondement supplémentaire

Bien cordialement

Patrick KAWALA président de la FAEV